

# Bulletin

de la

## Fédération des Femmes du Québec

1600, rue Berri - pièce 3115 - Montréal H2L 4E4 tél.: (514) 844-6898

Volume 7 numéro 2

Novembre 1976

### Un électeur sur deux est une femme

Le 15 novembre, ne l'oubliez pas

#### Les femmes veulent

- un réseau universel de garderies
- à travail de valeur égale, salaire égal
- des comités d'avortements thérapeutiques multidisciplinaires dans les hôpitaux
- des congés de maternité avec plein salaire, maintien des avantages sociaux et garantie de l'emploi au retour
- la participation des femmes au foyer au régime des rentes du Québec
- un traitement égalitaire des femmes dans les manuels scolaires, les programmes d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans les mass media
- des femmes à l'Assemblée nationale

Ce sera le rôle du prochain gouvernement de répondre efficacement à ces demandes.

FEMMES DU QUÉBEC, C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT AGIR!

**La Fédération  
des femmes du Québec**

Pour tous nos membres individuels, classe "A".

Pour toutes nos associations-membres, classe "B".

Le temps du renouvellement des cotisations pour l'année "77" est arrivé.

La FFQ, plus active que jamais, compte sur votre support.

Ne négligez pas votre part, renouvez votre cotisation le plus tôt possible. (Echéance le 31 décembre 1976.)

Nous vous rappelons que, lors de la dernière assemblée générale du 16 mai dernier, le montant des cotisations des membres individuels a été fixé à \$10.

Si chacune se faisait un devoir d'intéresser une personne à la FFQ, cela aiderait grandement le recrutement.

Allons, un petit effort, et nous en serons toutes bénéficiaires!  
L'union fait la force, ne l'oubliez pas!

Lucille B. Mottet, v.p. recrutement

COUPON D'ABONNEMENT POUR UN NOUVEAU MEMBRE

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Code Postal: .....

No. de téléphone: .....

Ci-joint ma cotisation de \$10 pour l'année 1977.

chèque

mandat

# VERS UNE VÉRITABLE PRÉSENCE DES FEMMES EN POLITIQUE

"Les femmes ont été plus présentes que jamais dans la campagne électorale qui s'achève." Ainsi débutait la chronique de Renée Rowan, le lundi 15 novembre, jour du scrutin. Et dans mon esprit, il ne fait aucun doute que la FFQ a contribué à cette présence dans une large mesure, surtout si on tient compte qu'elle fut le premier mouvement à réagir au nom des femmes. Cependant, les progrès réalisés demeurent nettement insatisfaisants et l'action entreprise par la FFQ doit se maintenir, puis s'affermir davantage.

Il est encore trop tôt (au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes au lendemain de l'élection) pour évaluer véritablement l'action de la FFQ lors de la campagne électorale. Tout de même, en se référant aux deux grands objectifs que nous nous étions fixés: accroître la participation des femmes en politique et attirer l'attention sur les problèmes qui touchent les femmes, on peut dès maintenant dégager quelques réflexions. De plus, quelques articles du présent Bulletin compléteront les commentaires qui suivent.

L'intervention de la FFQ dans les médias, encore trop limitée, bien sûr, a eu ses effets et a suscité des remarques très positives. L'annonce que la FFQ a fait paraître dans le *Devoir* du 29 octobre et dans le *Montréal-Matin* du 30 octobre ont pris place dans les locaux de plusieurs associations, des salles de comités des partis politiques et dans quelques milieux de travail. Cependant, sauf rares exceptions, on ne saurait dire que la presse a couvert adéquatement l'intervention des femmes. A titre d'exemple, la conférence de presse, tenue par la coalition NPD-RMS pour diffuser le programme de ce parti concernant la condition féminine a attiré les représentants de trois journaux mais la presse électronique était totalement absente. Les 50 dossiers de la FFQ envoyés à la Galerie de la presse à Québec n'ont eu, à ma connaissance, aucun écho.

N'eût été l'intervention des femmes les points touchant la condition féminine dans les différents programmes de partis seraient passés tout à fait inaperçus. Partant de l'expérience vécue lors d'une soirée des femmes à Ville d'Anjou et d'une rencontre de cuisine, j'ai pu saisir l'ignorance quasi totale des candidats sur les questions concernant la condition féminine. On

a entendu des réponses telles que: "Je vous avoue que je ne suis pas très au courant de la situation des comités d'avortements thérapeutiques, il faudra que vous me renseigniez davantage."

A un autre candidat, on faisait remarquer qu'il n'avait pas tenu compte, dans son exposé, des aspects touchant les femmes. En réponse, "Mais oui, j'ai parlé de l'indexation des allocations familiales et de la gratuité des soins dentaires pour les enfants de 10 ans et moins." C'est une vue bien courte de la problématique féminine! Des bonnes intentions inscrites dans les programmes des partis aux préoccupations et réalisations concrètes, il y a encore un bon bout de chemin à parcourir. Tout en reconnaissant que les femmes deviennent de plus en plus actives dans les partis politiques, il n'en demeure pas moins qu'elles devront manifester encore plus de détermination et de solidarité pour faire avancer la situation des Québécoises.

Il y a lieu de se réjouir de ce que l'on vient de briser la solitude de la femme-député-de-l'Assemblée-nationale. Elles sont maintenant quatre, dont trois au pouvoir. Ce n'est certes pas une percée. Bien décevant fut le nombre de candidates en lice dans cette dernière lutte électorale: à peine 8%, constituant ainsi une augmentation insignifiante par rapport aux élections de 1973, dont le pourcentage s'établissait à 6.2%. Au lendemain de la victoire péquiste, l'éditorialiste Marcel Adam du journal *La Presse* note: "Avec l'élection d'hier le Québec a pris un tournant historique majeur." Puisse la prochaine élection marquer un autre tournant historique, cette fois, en établissant l'équilibre hommes-femmes à l'Assemblée nationale. Et c'est dès maintenant qu'il nous faut préparer ce changement.

Le nouveau gouvernement ne doit jamais oublier que les femmes ont grandement contribué à sa victoire puisqu'elles constituaient plus de la moitié des militants péquistes. Il doit aussi se souvenir que l'amélioration de la situation des femmes fait partie de l'amélioration de la qualité de la vie pour tout le monde. Nous écouterons avec la plus grande attention le message inaugural de la 31<sup>e</sup> Législature.

Ghislaine Patry-Buisson

## DOSSIER/ÉLECTIONS PROVINCIALES

Dès l'annonce des élections, le Conseil d'administration s'est réuni de toute urgence, le mercredi 20 octobre, afin de déterminer quelle serait l'action de la FFQ pendant la très courte campagne électorale. Voici le plan de travail que nous avons établi.

# PLAN DE TRAVAIL DE LA FFQ AU COURS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

### OBJECTIFS:

- accroître la participation des femmes à la vie politique.
- faire en sorte qu'on tienne compte des besoins des femmes.

### MOYENS:

I- Lettre envoyée aux chefs des partis politiques ainsi qu'un dossier "Femmes" pour leur demander de susciter des candidatures féminines et les sensibiliser aux revendications des femmes.

II- Fournir des instruments de travail aux membres de la FFQ

III- Utiliser les mass-media pour:

- faire connaître les actions de la FFQ au cours de cette campagne électorale.

- mettre de l'avant nos priorités.

- inviter les femmes à s'informer, à participer.

- s'assurer qu'un certain nombre d'émissions de radio et télévision ainsi que des articles de journaux traiteront des préoccupations des femmes.

Une fois la campagne électorale terminée, nous ferons une évaluation de ce plan de travail et des suites à y donner.

Le dossier envoyé à chacun de nos membres comprenait, outre ce plan de travail, une lettre explicative de la présidente, Ghislaine Patry-Buisson, un modèle d'une rencontre de cuisine, et la lettre envoyée aux chefs des partis politiques du Québec, reproduite ci-dessous:

Lors du dernier congrès de la Fédération des femmes du Québec, la première priorité retenue par les membres comme sujet de travail pour la prochaine année a été **la femme et la politique**.

En effet, de plus en plus de femmes s'interrogent sur la portée de leur action et sur l'utilité de poursuivre l'étude des questions les concernant s'il n'y a pas plus de femmes à l'Assemblée nationale pour exprimer la voix de la moitié de la population.

Nous désirons donc par la présente, au nom des 130 000 femmes que nous représentons, vous demander avec insistance de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour susciter, encourager et aider, par tous les moyens possibles, les candidatures féminines à l'intérieur de votre parti.

La Fédération des femmes du Québec a entrepris un effort spécial cette année pour informer et éduquer les femmes au sujet de la politique, car nous croyons que sans une plus grande participation de leur part, le vrai jeu démocratique es faussé.

Il faudrait que, de votre côté, vous et les membres de votre parti, soyez réellement soucieux d'une certaine équité et aidiez les femmes à contourner les nombreux obstacles que suscite, pour tout individu, le fait de poser sa candidature et qui sont encore plus nombreux pour les femmes, puisqu'elles ont très souvent à assumer

le bon fonctionnement d'une maisonnée et qu'elles n'ont pas la plupart du temps les moyens financiers pour se lancer dans une telle aventure. Le parlement ne doit-il pas être le reflet de la population qu'il représente, aussi bien des catégories sociales que des sexes?

En 1973, il y avait 29 candidates aux élections provinciales. Afin que 1976 marque vraiment l'entrée des femmes en politique québécoise comme 1974 a marqué celle des femmes en politique fédérale, il faudrait essayer de doubler et même de tripler ce nombre.

Nous vous ferons parvenir prochainement un dossier sur les actions entreprises par la FFQ au cours des dernières années et sur les revendications et prises de position de notre organisme. Nous osons espérer que ce dossier pourra contribuer à faire connaître ce que veulent les femmes du Québec.

Nous espérons donc que vous considèrerez ces deux demandes comme prioritaires, soit:

1. augmenter sensiblement le nombre de candidates à l'intérieur de votre parti.

2. informer vos candidats de la teneur du dossier que nous vous ferons parvenir et faire en sorte de tenir compte, dans votre programme électoral des aspirations des femmes du Québec.

**Ghislaine Patry-Buisson, présidente**

Des femmes ont organisé des rencontres. A Ville d'Anjou, Lucille Rinfret, Françoise Stanton, à Québec, donnent un bref compte-rendu de leur rencontre.

# A Ville d'Anjou, 200 femmes interrogent leurs candidats!

En effet, environ 200 femmes ont répondu avec enthousiasme à l'invitation de venir rencontrer trois des candidats qui briguaient les suffrages dans le comté d'Anjou.

Armées de l'excellent dossier "Elections 76", préparé par la Fédération des femmes du Québec, trois élèves du cours d'Initiation à la politique, Mado, Yolande et Lucille, choisirent comme devoir d'organiser dans leur municipalité, une soirée d'information à l'intention des femmes.

Après avoir obtenu la permission d'utiliser un sous-sol d'église, leur problème majeur était la possibilité d'atteindre leurs concitoyens, dans un laps de temps très court. Le feuillet paroissial et les prêtres des paroisses transmirent l'invitation à chaque messe du dimanche; puis un comité de téléphones fut rapidement mis sur pieds, avec l'aide du Cercle social Marguerite d'Youville local.

L'assistance nombreuse et les questions sur des points bien précis, tels: l'enseignement du français, les garderies, la Régie des loyers, les pensions de vieillesse dans un Québec séparé, les comités d'avortements thérapeutiques, etc., ont prouvé que la femme a fini de jouer un rôle passif en politique.

Les réponses apportées ont démontré nettement un manque de préparation de la part des candidats face aux problèmes de la condition féminine. Mais, ça aussi, c'est une réponse!

Il est à noter que malgré les explications données par l'animatrice, en début d'assemblée, en vue de souligner les thèmes d'intérêt féminin; les quelques hommes présents qui ont posé des questions n'ont absolument pas effleuré ces problèmes.

Lucille Rinfret

*Stanton*

Et vous? Qu'avez-vous fait? Racontez-nous un peu votre campagne à vous. Dites-nous aussi quelles sont préoccupations majeures, vos problèmes quotidiens. Parlez-nous de vous. Nous attendons de vos nouvelles. Vous toutes!

# DOSSIER/ÉLECTIONS PROVINCIALES

## Le conseil régional de Québec et la campagne électorale

Certains membres du Conseil régional de Québec, conscientes de la principale priorité d'action retenue lors du dernier congrès de la FFQ, ont décidé de s'engager à l'occasion du déclenchement des élections provinciales. L'excellent document de travail produit par le Conseil d'administration les a motivées à s'impliquer davantage. Voici quelques exemples des actions poursuivies.

Réunions chez deux de nos membres d'une trentaine de personnes représentant les trois principaux partis en lice. Une candidate et deux candidats sont venus exposer leur programme et répondre aux questions des invités, questions sur la condition féminine, le syndicalisme, le Bill 22, les relations de travail etc.

Une autre a choisi d'écrire des textes sur les besoins de garderies, la discrimination au sein de la fonction publique, le salaire égal à travail de valeur égale, les besoins des personnes âgées. De plus, presque tous les soirs elle a fait du porte à porte pour faire connaître la candidate de son comté et discuter de son programme.

Deux de nos membres en collaboration avec plusieurs associations féminines québécoises ont organisé une assemblée où étaient présentes cinq des sept candidates de la région. Elles ont voulu faire connaître les femmes qui ont eu le courage de se présenter à cette élection.

Environ 300 personnes, désireuses d'être informées sur les motivations qui avaient présidé à leur engagement et sur leur programme électoral respectif sont venues les entendre. L'auditoire était composé en majeure par-

tie de femmes. La condition féminine a été la principale préoccupation de l'assistance et les candidates ont promis, que si elles étaient élues le 15 novembre, elles s'engageaient à défendre les droits de la femme et de la famille. Elles sont conscientes des problèmes de notre société tels que discrimination, divorce, avortement, manque de garderies, de soins à domicile pour enfants et personnes âgées, etc.

Trois de nos membres ont accompagné leur candidate à des assemblées de cuisine et à des réunions politiques. Elles ont agi au niveau de l'organisation ou de l'animation. L'une d'entre elles a fait quotidiennement du porte à porte, surtout dans les conciergeries, en compagnie de la candidate. Elle a constaté que cette année les femmes ont suivi avec beaucoup plus d'intérêt la campagne électorale et cherchent à se renseigner davantage sur les programmes des partis.

Deux nouveaux membres dans la vingtaine ont participé à l'organisation d'une assemblée de cuisine composée de jeunes électeurs. La période de questions de cette réunion a été très intéressante.

De plus, greffiers, scrutatrices, représentantes dans les Bureaux de scrutins ont été des tâches assumées cette année par plusieurs de nos membres.

Toutes ces différentes formes d'engagement, pendant cette campagne électorale, ont permis à celles qui se sont impliquées de mieux comprendre le déroulement d'une élection.

Françoise G.-Stanton

## Premières impressions

Comme le souligne Ghislaine Patry-Buisson dans son éditorial, il est encore trop tôt pour faire un bilan exhaustif de notre action pendant cette dernière campagne électorale. Cependant, à court terme, il se dégage qu'elle a été bien accueillie, répondant à un besoin. Au Centre, Gabrielle Labbé qui assurait la permanence, a eu à répondre à une forte demande de dossiers.

La presse, en général, a réagi d'une façon très positive à la démarche de la FFQ. Le **Devoir**, la **Presse**, **Montréal-Matin** (Montréal) et le **Nouvelliste** (Trois-Rivières) ont estimé que notre action méritait d'être diffusée. A partir de l'article paru dans le **Devoir, Présent à l'écoute** a consacré une émission d'une heure à la participation des femmes à la campagne électorale. Le canal 10 a invité la présidente Ghislaine Patry-Buisson à son émission **A la bonne heure**, lui permettant ainsi de rejoindre un grand nombre de femmes. Par contre, la télévision d'Etat a eu une attitude qu'à ce jour nous n'avons pas encore comprise... Certaines émissions (dont **Femme d'aujourd'hui**) ont jugé que notre mini-campagne de sensibilisation était trop politique et **DEBORDAIT DES CADRES**. D'autres, que ce sujet, pas assez politique, **N'ENTRAIT PAS DANS LES CADRES**. D'un cadre à l'autre, on ne s'est pas encore retrouvées!

Maintenant que la campagne est chose du passé, nous espérons avoir l'occasion de nous expliquer et de définir peut-être le mot "politique". Car, s'il est évident que la FFQ a fait une action politique au cours de ces semaines, cette dernière était absolument dénuée de toute partisanerie. Si les femmes ne s'occupent pas de leurs affaires, qui donc le fera pour elles? On voudrait bien vivre dans un monde plus-que-parfait et pouvoir être d'accord avec une animatrice de radio et de télé qui déclarait un récent bon dimanche qu'elle ne croyait pas à une action séparée des hommes et des femmes. Mais... les conditions présentes exigent que les femmes parlent très fort et même se battent pour obtenir les choses auxquelles elles ont droit et, jusqu'à maintenant, les hommes politiques — s'ils ne sont pas poussés dans le dos et au pied du mur — ne font rien parce que leur vie quotidienne — leur vie d'hommes — n'est pas dérangée, perturbée, paralysée, comme celles des femmes, par des législations boîteuses, discriminatoires ou carrément inexistantes. Nous continuerons donc à parler avec et pour les femmes, ce qui ne signifie pas que nous sommes insensibles aux autres problèmes ou ignorantes. C'est une question de priorité tout simplement!

M.R.

# DOSSIER/ÉLECTIONS PROVINCIALES

Le Devoir, mercredi  
17 novembre 1976

## Quatre femmes à l'Assemblée nationale



Denise Leblanc



Louise Sauvé Cuerrier



Lise Payette



Thérèse Lavoie-Roux

par Renée Rowan

Quatre femmes, trois pour le Parti Québécois et une pour le Parti Libéral, siégeront à l'Assemblée nationale, ce qui représente un gain de trois députés féminins par rapport à l'élection de 1973.

Il est maintenant confirmé que le ministre de la Consommation du gouvernement libéral, Lise Bacon, seule femme élue au dernier suffrage et qui se présentait dans Bourassa, perd son siège au profit du représentant péquiste Patrice Laplante.

Une possibilité demeure toutefois qu'une cinquième femme aille rejoindre le peloton féminin à Québec. Il s'agit de Joceline Villeneuve-Ouellette, candidate du Parti Québécois dans Hull, dont la différence de voix sur son plus proche adversaire, Oswald Parent, ministre de la Fonction publique dans l'ancien gouvernement Bourassa, n'est que de 22. Dès hier, le PQ a signifié son intention de demander un recomptage officiel dans cette circonscription.

L'animatrice de télévision, Lise Payette, a battu aisément dans Montréal-Dorion, le libéral sortant, Alfred Bossé, en obtenant une confortable majorité de plus de 5000 voix "C'est le début d'un nouveau Québec", a déclaré la journaliste à l'annonce de sa victoire.

Le nouveau député péquiste reconnu pour son style direct et coloré avait déclaré, il n'y a pas encore si longtemps, qu'elle se trouvait trop indépendante pour se jeter dans l'arène politique parce que, avait-elle expliqué à l'époque, ce serait l'endroit où elle serait le moins utile.

Dans une lettre adressée hier à Mme Payette pour la féliciter de son élection, le conseiller municipal du RCM pour Notre-Dame-de-Grâce,

Ginette Kéroack, souligne sa satisfaction de voir une autre femme se joindre au petit groupe qui lutte dans des domaines à prédominance masculine.

"Mais, ajoute-t-elle, je vois aussi l'énorme tâche qui vous attend quand je pense au peu de préoccupation que nos gouvernements accordent aux revendications des femmes; à la pauvre politique concernant les garderies, les femmes chef de famille, les femmes qui veulent poursuivre leurs études, les femmes qui reçoivent des prestations du bien-être social et qui continueront à végéter si les politiques de nos gouvernements ne changent pas... Enfin, nous aurons un porte-parole valable à l'Assemblée nationale. Peut-être le Conseil du statut de la femme qui fait un énorme travail et qui connaît les problèmes spécifiques des femmes, aura-t-il plus de poids dans les décisions prises par le gouvernement du Québec?"

Mme Kéroack que nous avons rencontrée hier, et plusieurs autres femmes, souhaitent que le premier gouvernement péquiste innove en nommant au sein de son Cabinet un ministre d'Etat à la condition féminine.

La libérale Thérèse Lavoie-Roux, ancienne présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a remporté la victoire par une majorité de plus de 4000 voix dans la circonscription urbaine de l'Acadie où quatre femmes étaient en lice.

Mme Lavoie-Roux, la seule femme libérale élue, a été sous le feu des projecteurs depuis la loi 22 sur la langue officielle dont le chapitre 5 portait sur l'éducation. Déjà, on la voyait comme ministre de l'Éducation dans un éventuel gouvernement libéral.

Denise Leblanc, journaliste, étudiante en 2e année de droit à l'Université de Montréal, qui n'est âgée que de 26 ans, a battu le député libéral sortant, Louis-Philippe Lacroix, whip en chef des libéraux, plantant ainsi l'étendard du PQ en plein golfe Saint-Laurent, dans les Îles-de-la-Madeleine.

Une enseignante péquiste, Louise Sauvé Cuerrier, a arraché la circonscription de Vaudreuil-Soulanges au libéral Paul Phaneuf, ministre d'Etat responsable du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Une autre jeune femme, candidate du PQ, Louise Beaudoin, a mené la vie dure à une vedette du Parti libéral, le ministre des Finances Raymond Garneau.

Il aurait pu également y avoir une lutte intéressante dans la circonscription d'Outremont où, à la toute dernière minute, le Parti Québécois a décidé de présenter un candidat-vedette, Pierre Harvey, tirant ainsi le tapis sous les pieds de Lise Trochu qui avait remporté, au suffrage de 1973, 9117 voix. C'était un coup bas.

Avec la montée du PQ, ajoutée au fait que Lise Trochu avait déjà fait campagne dans ce comté, on peut facilement imaginer qu'elle aurait pu facilement atteindre et même dépasser les 9684 voix de Pierre Harvey et peut-être même devancer les 11506 voix du candidat libéral vainqueur, André Raynaud. A cause de certaines irrégularités qui se seraient produites dans cette circonscription, on parle d'un recomptage.

Rappelons enfin que 46 sur 558 candidats étaient des femmes dans cette élection qui vient de se terminer. Quatre gagnantes, c'est encore bien peu, nous le concédons, mais c'est un gain.

## NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ça travaillait fort à la session spéciale du Conseil,  
au Mont-Gabriel, en septembre dernier.



Le Conseil au grand complet... où presque



Lucille Mottet Céline Lalonde Marie-Germaine Guiomar



Lucille Rinfret et Michèle Jean

Lucienne Aubert, vice-présidente au **Comité du programme** nous fait la communication suivante:

Le thème du prochain congrès? Ça se mijote au Comité du programme... Mais on peut déjà annoncer que le congrès aura lieu les 13, 14 et 15 mai 1977, à l'hôtel Le Baron, de Sherbrooke. C'est un rendez-vous dont vous entendrez parler dans les prochains numéros du bulletin.

C'est le temps du renouvellement des cotisations. Le **Comité de recrutement** compte sur votre fidélité et votre promptitude. Lucille Mottet vous adresse un message à la dernière page du présent bulletin.

Le **Comité du bulletin** attend vos articles. Que ce soit l'historique de votre association ou quoi que ce soit s'y rattachant, les messages que vous voulez envoyer, vos raisons de désespérer ou de vous réjouir, membres A et membres B, le **Comité du bulletin** attend de vos nouvelles.

Le Conseil d'administration a adressé une lettre à MM. Robert Bourassa, Claude Forget et Bernard Lachapelle, les invitant à consulter le Conseil du statut de la femme, **avant** et **pendant** l'élaboration des projets de loi et non **après**.

Le cours d'initiation à la vie politique offert par le **Comité de formation et d'éducation** en collaboration avec le CEGEP Bois-de-Boulogne connaît un véritable succès. Quarante-quatre femmes suivent ce cours et sont emballées. Une deuxième session est en voie d'organisation. Pour les membres de la région de Montréal, il sera donné en février prochain, les mardis, de 19 à 22 heures, aux 15 jours. Les dates officielles sont: 1er et 15 février, 1er, 15 et 29 mars. Les personnes intéressées à suivre ce cours peuvent envoyer leur nom et leur adresse au Secrétariat de la Fédération, avant le **14 janvier 1977**. Sur réception de ces renseignements, nous

vous ferons parvenir un coupon officiel d'inscription. Le nombre d'élèves est limité à 30. Les premières inscrites seront donc les premières servies.

Adresse:

Cours d'initiation à la vie politique  
a/s Michèle Jean  
Secrétariat de la Fédération  
des femmes du Québec  
1600 rue Berri  
Bureau 3113  
Montréal.

Le Conseil d'administration de la FFQ est disposé à aider financièrement les Conseils régionaux qui désireraient offrir ce cours aux membres de leur région. Prière de communiquer avec Michèle Jean.

Ce cours est donné par Christiane Bacave, politicologue et membre du CA.

Une session de leadership a eu lieu à Montréal les 12, 13 et 14 novembre, en collaboration avec le Mouvement des femmes chrétiennes. La phase I du stage de leadership a eu lieu à Lévis les 26, 27 et 28 novembre.

Le Conseil général s'est tenu à Montréal, le 23 octobre. La participation a été excellente. Les présidentes des cinq Conseils régionaux étaient présentes, soit Huguette Lapointe-Roy (Montréal), Françoise Stanton (Québec), Fernande Morin (Sherbrooke), Francine Vien (Thetfort Mines), et Claire Frève (Saguenay-Lac Saint-Jean). Pour répondre à un souhait exprimé lors du dernier congrès, les membres non regroupés (A) avaient tous été invités à cette réunion du Conseil général, à titre d'observateurs.

**Faisant suite à la réunion du 30 septembre 1976, le 15 octobre dernier - avant le déclenchement des élections - la FFQ se réunissait avec les organismes intéressés en vue de préparer leur intervention à la Commission parlementaire qui était prévue pour la fin d'octobre.**

**Nous continuons à compiler notre dossier garderie et ce n'est que partie remise.**

**REUNION DU  
30 SEPTEMBRE 1976  
CSF - ASSOCIATIONS -  
GROUPES**

## **SERVICES DE GARDE**

1- ATTENDU QUE le Conseil du statut de la femme n'a pas été consulté officiellement sur le projet de règlement modifiant le règlement en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, c. 48 amendé par 1974 c. 42 et 1975, c. 62);

2- ATTENDU QUE tout enfant a le droit de se développer et de s'épanouir dès sa naissance quel que soit son milieu familial;

3- ATTENDU QUE les parents ont le droit d'être supportés financièrement pour assurer adéquatement leur responsabilité de parents éducateurs;

4- ATTENDU QUE toute personne a droit au travail;

5- ATTENDU QU'il n'existe actuellement pas de politique globale en matière de garde.

NOUS, membres de groupements concernés par la question des garderies, réunis à Montréal le 30 septembre 1976, sur l'invitation du Conseil du statut de la femme, mandatons le Conseil du statut de la femme de transmettre à monsieur Bernard Lachapelle, ministre responsable de la situation de la femme, ainsi qu'à monsieur Claude Forget, ministre des Affaires sociales, les recommandations suivantes:

1% Nous recommandons le retrait de tous les articles qui sont relatifs aux garderies du projet de règlement paru dans la Gazette officielle du 2 juin 1976;

2% Nous recommandons l'élaboration d'une loi sur les services de garde contenant les principes d'une politique globale en matière de services de garde au Québec, en collaboration avec les organismes concernés représentant les intérêts des familles.

# CONSEILS RÉGIONAUX

## Montréal

Le CONSEIL REGIONAL DE MONTREAL de la FFQ est parmi les organismes bénévoles désireux de faire de l'automne 1976 "un printemps pour le troisième âge". Le comité ad hoc "L'Age et la Vie" s'est donné pour objectif de sensibiliser la population québécoise au sort peu enviable des citoyens âgés.

Le mémoire préparé à l'occasion d'HABITAT 76 intitulé: "Les personnes âgées et le logement à Montréal" a été rendu public lors d'une conférence de presse collective, au Salon Argenteuil de l'Hôtel Méridien de la Place Desjardins le 14 septembre dernier. Cette recherche est une initiative du Comité d'éducation et d'action politique, sous la responsabilité d'Yveline Goldblat. Elle a été assistée dans la rédaction de ce travail par Anne-Marie Dionne, ainsi que d'un Comité constitué à cet effet.

Le succès de notre mémoire auprès des journalistes et des corps intermédiaires a dépassé nos moyens financiers. Notre participation au colloque l'Age et la Vie (du 18 au 23 octobre) étant au-dessus de nos ressources, nous avons lancé un S.O.S. au Secrétariat d'Etat, de façon plus précise au "Programme Promotion de la Femme". C'est ainsi que nous avons obtenu une subvention sous forme de photocopies qui nous a permis de répondre aux demandes les plus pressantes.

Les recommandations du mémoire rejoignent un des thèmes du Congrès de la FFQ pour l'année 1976, dont le thème principal choisi pour l'année en cours est: "La Femme et la Politique". Le mémoire est un exemple des modifications à apporter aux politiques sociales existantes. Cette recherche est le produit de la collaboration d'une équipe multi-disciplinaire. Les participants proviennent de spécialistes incluant: un sociologue, un psychiatre, quelques personnes des différents services des "Allied Jewish Community Services", le fondateur d'un Centre communautaire pour personnes âgées, une conseillère au service d'informations inter-communautaire. Outre l'expérience enrichissante résultant du contact avec les personnes ressource, la participation à "L'Age et la Vie" nous ont permis de côtoyer des personnes oeuvrant dans différentes sphères de l'activité sociale.

Au cours de cette semaine animée par le comité "L'Age et la Vie", à la suite de pressions du Conseil régional, nous avons réussi à convaincre les responsables de l'organisation de consacrer une demi-journée au vieillissement chez la femme. **Madame Rita Cadieux**, ex-présidente de la FFQ (1967-1969) a été choisie comme conférencière. Sa conférence portait le titre suivant: "Elle ne peut pas vivre son âge."

Le journaliste Jean-Claude Leclerc, après avoir pris connaissance de notre mémoire, l'a pris pour document de base pour écrire un article sur les personnes du troisième âge. (Le Devoir du 22 sept. 76) Il terminait son article en disant: "Autant dire que le problème du vieillissement se pose à l'ensemble de la communauté, un peu



du reste comme celui de la condition de la femme, et qu'il ne trouvera pas de solution en dehors de changements sociaux beaucoup plus profonds que n'est apparu jusqu'à maintenant".

Le mardi 9 novembre avait lieu une conférence du Docteur Gustave Gingras, homme de science et humaniste. Il a choisi de nous entretenir du "Phénomène du Vieillessement". La conférence a été enregistrée par Cablevision, canal 9 et sera retransmise dans le cadre du programme "A l'Heure de l'Actualité". La Presse doit publier un article sur cette conférence dans la section "Vivre Aujourd'hui". Nous comptons poursuivre notre action concernant le troisième âge par la diffusion de notre mémoire et les pressions exercées auprès des organismes qui ont le pouvoir d'améliorer la condition des personnes âgées en rendant la société plus humaine.

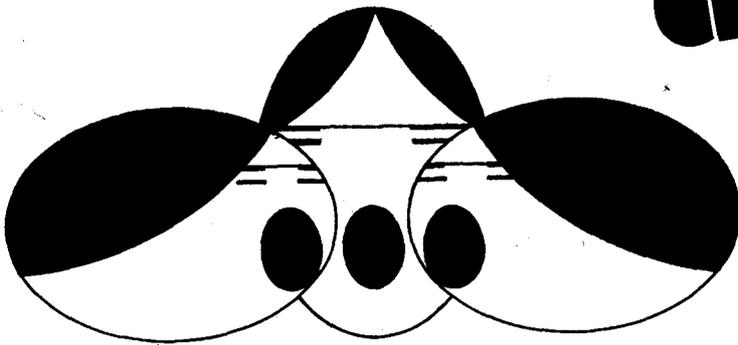
par **Huguette Lapointe Roy**  
présidente du Conseil régional  
de Montréal de la FFQ

# rencontres FFO



Fédération  
des Femmes  
du Québec.

**LES FEMMES  
ont des  
choses à se  
DIRE...**



## Thetford Mines

### Activités prévues pour la saison 1976-77

Quatre comités ont été formés:

Comité de Publicité  
Comité de Finance  
Comité d'Education  
Comité d'Action Politique

#### Octobre:

Emissions de publicité à la radio et à la télévision communautaire pour faire connaître le Conseil régional et ses priorités d'action.

#### Novembre:

Présentation du film "Le Soleil a pas de chance" de Robert Favreau (Film sur les duchesses du Carnaval).  
Présentation du diaporama de Lise Dunnigan "Les Stéréotypes dans les manuels scolaires" aux comités d'école et de parents.

#### Janvier:

Participation aux élections des Caisses Populaires, présentation de deux à trois membres.

#### Février:

Rencontre avec les conseillers en Orientation des polyvalentes de Thetford Mines et de Black Lake afin d'établir une entente pour la présentation de modèles féminins dans diverses professions.

#### Mars:

Assemblée générale annuelle. Election.

## Québec

Le Conseil régional de Québec est à organiser un cours d'Initiation à la vie politique et envisage un projet de cours visant à **transformer notre société de consommation en société de conservation** avec le professeur Kimon Valaskakis.

## Saguenay – Lac Saint-Jean

Le Conseil régional du Saguenay-Lac St-Jean s'est donné comme priorité de faire connaître davantage la Fédération et ses objectifs. Les membres de ce Conseil veulent sensibiliser les femmes de leur milieu à la politique.

# Les reines du fo

**Le rôle économique de la femme dans son foyer!** tel est le thème qui a été choisi à la majorité par l'assemblée générale annuelle du Conseil régional. Pour commencer, on remarquera deux choses:

1) ce sujet est en relation directe avec les préoccupations prioritaires soulevées au dernier congrès de la FFQ à Québec.

2) lorsque nous parlons des femmes **dans leur foyer**, nous ne nous limitons pas aux femmes **au foyer**. Que nous soyons sur le marché du travail, à la maison, au chômage, à la retraite... que sais-je encore?... nous avons toutes à assumer des tâches ménagères. C'est de ce secteur de nos activités qu'il est question ici.

Nous avons programmé nos rencontres de façon à étudier le travail ménager, tel que nous l'effectuons concrètement et quotidiennement. Ensuite et progressivement nous élargirons notre sujet afin de l'intégrer à l'ensemble de l'économie et de l'écologie. Car notre travail à la maison n'est pas "à part", bien que la plupart d'entre nous l'effectuent isolément.

## **SOMMES-NOUS REÎNES DU FOYER, OU FEES DU LOGIS???**

En deçà de ces étiquettes, nous finissons toujours par nous retrouver les deux mains dans l'eau de vaisselle, que cela nous plaise ou non (même le jour de la "fête des mères" pour certaines!). Et dans la mesure où le travail de maison **doit** être fait (c'est aussi urgent que bien des travaux rémunérés — si l'on y regarde de près), c'est bel et bien d'un **travail** qu'il s'agit.

Mais comment se fait-il que "spontanément" ce sont majoritairement les femmes qui font ce travail?

Comment se fait-il que ce travail n'est pas rémunéré, sauf si on va le faire chez les autres?

Comment se fait-il que l'on trouve souvent les femmes trop "déli-cates" pour faire des travaux "d'hommes", quand elles se montrent capables d'étendre des draps lourds d'humidité, de brosser à qua-

tre pattes le plancher, de laver (les bras en l'air) leurs murs et leurs plafonds?...

... et cela sans répit ni chances de promotion?

Les questions ne manquent pas.

Nous allons essayer d'en examiner quelques-unes au cours de l'année.

De fois en fois nous communiquerons au Bulletin les résultats de nos travaux.

Voici les grandes étapes de notre programme:

**Octobre:** Ateliers sur le travail domestique

**Novembre:** Evaluation du travail domestique; "remue-méninge" sur les solutions d'avenir.

**Décembre:** Relâche (on fête); l'assemblée sera remplacée par un bazar.

**Janvier:** les femmes et le budget domestique

**Février:** la consommation, le gaspillage

**Mars:** hors programme (assemblée générale annuelle)

**Avril:** une activité écologique.

## **ET QUE FAITES VOUS DONC TOUTE LA JOURNÉE A LA MAISON?**

Le mardi 12 octobre, nous avons eu notre première rencontre, sympathique, enjouée, à la fois sérieuse et amusante et avec un degré de **participation de cent pour cent**.

Nous nous sommes divisées en ateliers aux fins de répondre à huit questions portant sur: les tâches domestiques, les tâches familiales non classées comme "travail", l'aide, payante ou non, régulière ou occasionnelle, spontanée et exigée, les travaux domestiques dont les femmes ne s'occupent généralement pas.

Dès la plénière nous avons fait un premier bilan de ce travail. Tout de suite des difficultés sont apparues au niveau des définitions. Par exemple comment doit-on définir le **travail** lorsqu'il n'est spécifié dans un aucun contrat, quand il n'est pas rémunéré?

N'oublions pas que beaucoup considèrent encore le travail de maison comme un rôle, ou pire, comme

une activité féminine allant de soi. C'est pourquoi des définitions exactes sont indispensables.

Le même problème apparaît pour les définitions **travail ménager** et **travail domestique**; pour les unes les deux expressions sont équivalentes. Pour les autres le travail ménager c'est essentiellement l'entretien (sous toute ses formes) alors que "domestique" a une signification plus étendue. Quoi qu'il en soit, nous avons fini par distinguer deux ordres de tâches:

1) celles qu'il faut faire inévitablement, sous peine de se noyer dans la poussière, ou de manger avec les doigts, faute de vaisselle propre. Ces tâches sont **INDISPENSABLES, QUOTIDIENNES** et **ROUTINIÈRES**. Ce sont celles auxquelles les ménagères n'échappent pas et qui ont peu de chance de s'améliorer avec le temps. Dans cette catégorie on retrouve: l'épicerie, la préparation des repas, la vaisselle, le ménage sous toutes ses formes, le lavage, le reprisage et le repassage, et enfin et de façon encore plus impérative les soins multiples à donner aux enfants.

Remarquons bien que ce n'est pas uniquement l'**exécution** de ces travaux que nous avons mentionnée, mais aussi et surtout leur **planification**. Unanimement nous avons toutes affirmé consacrer beaucoup de temps à **PENSER** interminablement à résoudre les mêmes problèmes qui se répètent indéfiniment: prévoir, calculer, programmer, organiser... qu'il s'agisse des menus, des achats, des vêtements à renouveler, de l'agencement de la maison, nous devons toujours effectuer ce travail intellectuel de prévision, sans quoi nous n'y arrivons pas.

2) Il y a des tâches domestiques qui sont tout aussi importantes mais ne sont pas nécessairement considérées comme du **vrai** travail, ou encore auxquelles on peut échapper (soit qu'on s'en passe soit que d'autres s'en chargent) par exemple: la décoration, la couture, recevoir des visiteurs (pour soi par plaisir, ou à des fins socio-professionnels), dépanner les enfants mariés, servir

de chauffeur aux enfants jeunes, s'occuper des animaux domestiques, jardiner, pelleter la neige, faire des conserves, bricoler, aller au garage...

Pour réaliser ces multiples travaux, la plupart d'entre nous reçoivent de l'aide (généralement du mari et des enfants), mais rares sont celles qui partagent en toute équité la totalité des tâches domestiques d'intérêt commun. Notons en passant que cette affirmation valait pour nous toutes, alors que nous sommes dans des situations et des conditions très différentes: femmes seules, jeunes et moins jeunes, couples sans enfants, couples dont les enfants sont mariés, familles d'enfants jeunes, familles d'adolescents, familles à parent unique... Dans tous les cas ce sont nous, les femmes qui assumons **au moins** 60% du travail domestique et au plus (hélas!) 100%.

Cependant, car nous devons être justes, nous devons aussi dire que la plupart des participantes avouent ne jamais s'occuper de secteurs comme la mécanique, l'électricité, la plomberie, les petits bricolages... Serions-nous volontaires pour nous tenir à l'écart des tâches traditionnellement masculines?

Quant à la question de l'administration financière, nous y reviendrons plus tard au cours d'une séance ultérieure, bien que le sujet ait déjà été abordé.

Et enfin, et ce n'est pas la moindre des questions nous nous sommes demandées si nous aimions ou non le travail ménager... Soyez assurées que la discussion a été très animée. Comme il n'y avait pas d'entente à formuler, nous sommes contentées d'échanger nos points de vues qui allaient du dégoût le plus profond à l'intérêt le plus enthousiaste!

Nous avons donc été très satisfaites de cette première approche. Nous serions très contentes de recevoir des commentaires et nous le serions davantage encore si d'autres groupes s'intéressaient à la même question et acceptaient de travailler en collaboration avec nous.

**Marie Germaine Guimar**  
Conseillère au Conseil régional des Cantons de l'Est

## Cantons de l'Est

# Insatisfaction de la femme au foyer

SHERBROOKE, (PR) — Au cours de l'année d'activités qui commençait cette semaine avec la reprise de ses rencontres mensuelles, le Conseil régional de la Fédération des femmes du Québec tentera de trouver des solutions à l'insatisfaction d'un trop grand nombre de femmes accablées à un travail quotidien, en partie routinier et en partie rempli de services imprévus à rendre à l'entourage.

C'est tout au moins ce qui ressort de la rencontre tenue cette semaine par le Conseil alors que le thème d'étude choisi pour l'année lors du congrès provincial, en mai dernier, est "le rôle économique de la femme au foyer".

Les ateliers, dans lesquels ont travaillé les participantes à cette rencontre, ont permis l'énumération d'une quinzaine de tâches domestiques différentes, quotidiennes et routinières, à partir de la préparation des repas, en passant par la boîte à lunch, le soin au malade, les relations de bonne entente avec le voisinage jusqu'aux réparations mineures à l'habitation.

Elles ont souligné également une dizaine d'autres tâches non obligatoires mais qui retombent souvent sur les épaules de la maîtresse de maison, à savoir, l'assistance aux rencontres des comités d'écoles, la comptabilité familiale, les réceptions à la maison, pour ne mentionner que ces exemples.

Les participantes ont noté que les services que chaque membre de la famille s'attend à recevoir de la maîtresse de maison consciencieuse sont presque impossibles à énumérer. Elles sont d'avis que toute femme qui se veut évoluée doit être consciente de ses tâches, doit être capable de les assumer et surtout de les alléger avec le plus grand apport possible des autres membres de la famille,



**Marie Germaine Guimar et Fernande Morin**

et sache en retirer la compensation nécessaire à son épanouissement personnel.

Au cours des rencontres de l'année, le Conseil régional entend tenter d'évaluer la valeur monétaire du travail ménager, s'il était rémunéré. Il compte également examiner l'aspect financier de la cellule familiale, le budget de la ménagère, faire l'auto-critique de son comportement de consommatrice et considérer ses capacités d'épargne aussi bien que faire les mises en garde nécessaires contre le gaspillage. La prochaine rencontre est prévue pour le 9 novembre.



**Fernande Morin et Charlotte Brailowski**

## ASSOCIATIONS

### Erratum:

Le programme de la **Société d'Études et de Conférences**, publié dans le précédent bulletin était le programme de la section Montréal.

La **Ligue des femmes du Québec** a donné son appui à la journée de protestation du 14 octobre dernier contre le contrôle des salaires. La LFQ travaille présentement à un projet PIL: la femme travailleuse immigrante dans Saint-Louis.

La **Fédération canadienne des femmes diplômées des universités** (Sherbrooke et le district) est à mettre sur pied un programme "orientation en carrières" pour informer les écolières (primaire et secondaire) sur les possibilités de carrières professionnelles.

L'**Association des femmes diplômées des universités (Montréal)**. Le Comité d'étude sur le rôle de la femme à l'université recherche des participantes. Son rôle a pour but d'examiner la situation des femmes à l'université, tant comme cadre que comme professeur. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec **Clairette Dubé**: rés: 621-7279; bureau 322-3320.

Le **Mouvement des femmes chrétiennes** a offert à ses membres la session de leadership, les 12, 13 et 14 novembre, à Montréal.

### YMCA

Le Comité français responsable d'implanter le bilinguisme à la YWCA, vient de terminer une enquête auprès du personnel dans le but de déterminer leurs aptitudes linguistiques. Aussi, le comité encourage toute personne qui s'adresse à l'Association, soit par téléphone ou sur place, à parler français, et à l'aviser si elle rencontre des difficultés.

Avec l'automne, le Centre des Femmes a poursuivi ses activités. Au nombre des programmes offerts, il y avait:

L'Atelier des Femmes de 35 ans et plus (6 semaines à compter du 20 septembre).

Les Femmes qui Retournent sur le Marché du Travail (du 21 septembre - 2 novembre).

Comment devenir sûre de soi (du 2 novembre - 7 décembre).

Le Cercle des Rencontres du Mercredi Inc. a organisé une grande cueillette de livres, revues, disques, jouets éducatifs au profit de la Bibliothèque Municipale de Sainte-Thérèse.

La bibliothèque de Sainte-Thérèse étant dans sa phase d'implantation, le Cercle des Rencontres a voulu apporter une contribution concrète à sa réalisation.

De concert avec le directeur de la bibliothèque, nous avons fait appel au public de la région par l'entremise des journaux locaux, bulletins paroissiaux et clubs sociaux.

Notre campagne de publicité a débuté environ trois semaines avant la date fixée pour la cueillette. Nos communiqués demandaient aux gens qui avaient des articles à donner, de téléphoner à quatre personnes dont les noms et numéros de téléphone étaient publiés.

Nous offrons à ces personnes d'aller chercher leurs dons, ou le choix de nous les apporter, le jour déterminé pour la cueillette, à une salle située au centre-ville, laquelle nous avons retenue pour la circonstance. Cette façon de procéder nous a permis de prévoir et de planifier les effectifs requis pour la cueillette.

Considérant que la ville de Sainte-Thérèse compte à elle seule quelque 20 000 habitants, peu de gens ont répondu à notre demande. Nous avons reçu une vingtaine d'appels seulement et aucune livraison à la salle.

Cependant, la cueillette s'est avérée un franc succès. Nous avons recueilli quelque 1500 volumes propres et intéressants et deux caisses de jouets pour les enfants. Nous avons dû disposer de seulement deux à trois cents volumes et revues qui ne pouvaient servir.

Il est aussi très important de souligner que nous recevons encore des appels de personnes qui ont des livres à offrir, sans tenir compte de ceux qui sont reçus directement à la bibliothèque.

De toute évidence, notre projet a suscité l'intérêt de la population sur l'événement que nous attendons tous avec anxiété, l'ouverture d'une bibliothèque publique à Sainte-Thérèse.

En terminant, j'aimerais mentionner que ce fut une expérience agréable et enrichissante pour les personnes qui ont été mêlées de près à cette campagne.

**Claudette Hamel,**  
membre du Comité d'animation du  
**Cercle des Rencontres du**  
**Mercredi Inc.**

# 1976 PROGRAMME 1977

## MONTREAL LAKESHORE UNIVERSITY WOMEN'S CLUB

A Member Organization  
of  
CANADIAN FEDERATION  
of  
UNIVERSITY WOMEN

September 13 - AUTUMN CONVIVIUM

October 13 (Wednesday) - NEW PERSPECTIVES IN THE  
DIAGNOSIS AND TREATMENT OF ALLERGIES  
S.O. Freedman, M.D., Director, Division of Clinical  
Immunology and Allergy, Montreal General Hospital.  
A.H. Eisen, M.D., Director, Immunology and Allergy  
Dept., Montreal Children's Hospital.

November 8 - THE CHANGING ROLE OF WOMEN IN  
QUEBEC SOCIETY. Rosa Gualtieri, B.A., B.C.L.

December 13 - A MADRIGAL GROUP FOR YULETIDE  
A Youth Choir Directed by Trevor Payne, B. Mus.,  
Instructor, Creative Arts Dept., John Abbott College.

January 10 - CANADA GOES METRIC  
Lee Hutton, Teacher and Science Consultant, Faculty  
of Education, McGill University.

February 14 - THE CHALLENGE OF PUBLIC LIFE  
Speaker will be announced at the September meeting.

March 14 - WHAT EVERY WOMAN SHOULD KNOW  
ABOUT ESTATE PLANNING  
Jack Chivers, C.L.U., President, Canadian Life Un-  
derwriters Association.

April 21 (Thursday) - MEMBERS' NIGHT  
Theme: Members' Talent at work in our community.

May 25 (Wednesday) - BANQUET AND ANNUAL MEETING  
To be held at the Beaconsfield Golf Club.  
Guest Speaker: P. Roy Wilson, F.R.A.I.C., Lakeshore  
Artist & Architect.  
Illustrated Topic: The Beautiful Old Houses of Que-  
bec.

Most meetings will be held at Stewart Hall, Pointe Claire  
on the second Monday of each month at 8:00 p.m., with  
the exceptions noted above.

### STUDY GROUPS

Chairman: Carmen Montminy, 697-4090.

Antiques: (afternoon) Ruth Pardy, 697-9774  
(evening) Carol McWethy, 683-6861.

Art Appreciation: Marilyn Flaherty, 695-4117.

Books: (afternoon) Liz Ward, 697-9787.

Bridge: (duplicate) Valerie de Mone, 695-4732  
(marathon) Louise Capper, 697-5100  
(couples) Barbara Rodgers, 697-1730.

Community Studies: Isabel Millar, 626-6012.

Consumer Research: Sue Dickinson, 697-9468.

Crafts: Shirley Kieran, 620-0725.

French Conversation: I- Anne MacPherson, 695-9129  
II- Evelyn Mountford, 695-8345.

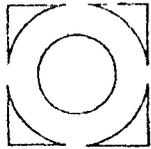
Gourmet Cooking: Fran Tivy, 695-7618  
Sandra Hartman, 626-5201.

Investment: Glenna Lorimer, 695-3187.

Advances in Medicine: Eileen Millar, 697-5431.

Nutrition: Evelyn Leslie, 697-1771.

Beat the winter blues! Plan to join at least one Study  
Group - they are informative, fun and friendly. Explore  
a new interest - renew acquaintance with an old one -  
your only prerequisite is membership in the Montreal  
Lakeshore University Women's Club. You can be sure of  
a warm welcome.



Advisory Council  
on the Status of Women

Conseil consultatif  
de la situation de la femme



## **OPERATION DROITS HUMAINS – LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR**

OTTAWA — Une campagne épistolaire à l'échelle nationale visant à critiquer l'inertie du gouvernement fédéral en ce qui concerne la législation sur les droits humains a été lancée aujourd'hui par le Conseil consultatif fédéral de la situation de la femme.

Des lettres signées par la présidente du CCSF, Yvette Rousseau, ont été envoyées aujourd'hui à plus de 2,000 organisations d'un bout à l'autre du pays, dont les membres se chiffrent dans les millions. Elles sont destinées aux organismes s'intéressant aux droits humains, ainsi qu'aux groupes minoritaires, aux organisations féminines, aux associations religieuses et civiles, aux associations professionnelles et aux syndicats.

"Depuis bientôt trois ans, nous tentons de convaincre le gouvernement fédéral d'adopter une loi sur les droits humains, mais il ne semble pas qu'il ait donné quelque priorité à la question", déclare Yvette Rousseau. "Nous croyons que si nous soulignons les injustices dont sont victimes de nombreux groupes au Canada, le gouvernement réagira." "Chaque province canadienne a maintenant sa commission des droits humains", ajoute-t-elle, "mais le gouvernement fédéral, bien qu'il ait présenté un projet de loi sur les droits de l'homme en 1975, ne l'a jamais adopté."

La lettre souligne que la discrimination fondée sur l'origine nationale, la couleur, la religion, l'âge, le sexe

et l'état civil n'est pas encore illégale dans le cas de certaines organisations sous juridiction fédérale, comme les banques, les compagnies d'assurance et les transporteurs aériens.

On y lit, entre autres:

"Si vous êtes membre d'un groupe minoritaire... certains services et logements peuvent vous être refusés à cause de votre race ou de votre couleur."

"Si vous êtes un travailleur plus âgé... les employeurs relevant de la juridiction fédérale peuvent légalement refuser de vous embaucher à cause de votre âge."

"Si vous faites partie d'un groupe religieux... on peut vous refuser l'accès à des services et à des logements à cause de votre religion."

"Si vous êtes une femme... on peut vous refuser un logement, des services, un emploi ou l'égalité des chances d'avancement. Votre employeur peut légalement vous donner une pension inférieure et de plus petites prestations d'assurance qu'il ne le fait pour ses employés masculins."

La lettre explique que les gouvernements réagissent aux pressions de la population et encourage tout le monde à écrire au ministre de la Justice, l'honorable Ron Basford, et à leur propre député en réclamant des démarches rapides en vue d'adopter la loi sur les droits humains.

### **LETTRE TYPE**

**J'encourage fortement le gouvernement à adopter rapidement la loi fédérale sur les droits humains. Je suis membre de l'association ... et je m'oppose à l'idée que la discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe et l'état civil soit encore légale en vertu de la loi fédérale.**

**Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.**

**La présidente  
Yvette ROUSSEAU**

---

# Publications

---

paru dans le bulletin de l'automne 76 du  
Conseil du statut de la femme.

## La différence des revenus entre hommes et femmes une situation qui se détériore.

Un mois avant la fête du travail, une étude de Revenu Canada est venu rappeler des discriminations les plus évidentes entre les deux sexes: les revenus moyens des travailleurs sont plus élevés que ceux de leurs compagnes et l'écart va en s'élargissant. Le travail dont chaque premier lundi de septembre on glorifie ou critique la valeur, ne rapporte pas autant en moyenne aux femmes qu'aux hommes.

### Au Canada

Que disent les statistiques? D'abord que le revenu moyen des hommes atteignait en 1974 \$11,736, pendant que celui des femmes se situait à \$6,734, un écart de \$5,002 dollars. Pour l'ensemble du pays, c'est une augmentation de 68.9% pour les hommes depuis 1970, pour une hausse équivalente de 62.2% pour les femmes.

### Au Québec

Au Québec, les revenus moyens des hommes et des femmes s'établissaient respectivement à \$9,713 et \$5,315, pour un écart de \$4,398 dollars. En 1970, les données équivalentes se chiffraient à \$6,400 et \$3,735, et l'écart était d'alors de \$2,665. En pourcentage, ces résultats indiquent que le revenu moyen des Québécois s'est accru de 51.7% (\$3,313) de 1970 à 1974, pendant que celui des Québécoises n'augmentait que de 42.3% (\$1,580) au cours de la même période. Si le revenu moyen des femmes de la Belle Province représentait il y a six ans 70.3% du revenu des hommes, cette proportion ne s'établissait plus qu'à 65.9% en 1974. La situation ne s'améliore pas. Elle empire.

### Un motif d'encouragement

Les raisons de l'inégalité de revenus entre hommes et femmes sont connues depuis longtemps. Les femmes occupent plus souvent qu'à leur tour des emplois subalternes et jusqu'à tout récemment rien n'empêchait un employeur de verser un salaire moindre à ses travailleuses même si elles oeuvraient à un niveau égal à celui des hommes. Dans ce dernier cas, il n'en est heureusement plus ainsi.

En reprenant dans la formulation de la Charte des droits et libertés de la personne l'énoncé du droit de la parité de rémunération pour un travail équivalent proposé par le CSF en janvier 1975, le Gouvernement du Québec a rendu illégale cette pratique. L'article 19 de la Charte entrée en vigueur en juin dernier stipule que:

*"Tout employeur doit, sans discrimination, accorder un traitement ou un salaire égal aux membres de son personnel qui accomplissent un travail équivalent au même endroit.*

*"Il n'y a pas de discrimination si une différence de*

*traitement ou de salaire est fondée sur l'expérience, l'ancienneté, la durée du service, l'évaluation au mérite, la quantité de production ou le temps supplémentaire, si ces critères sont communs à tous les membres du personnel."*

Les femmes qui se croient victimes de discrimination à cet égard peuvent porter plainte auprès de la Commission des droits de la personne, organisme chargé de voir à ce que la Charte soit respectée. Le service Action-Femmes du CSF est tout disposé à seconder celles qui auraient besoin d'aide.

### Au-delà des augmentations procentuelles de salaires.

Le problème majeur demeure notamment que la rémunération des tâches dévolues principalement aux femmes est presque systématiquement sous-évaluée. Les augmentations de salaire négociées par les syndicats peuvent bien être égales pour l'ensemble des travailleurs, cela ne corrige en rien les inégalités de départ. Au contraire, l'écart ne fait que s'élargir. Un dix pour cent de hausse salariale sur un montant inférieur génère continuellement en chiffres absolus un montant moindre que celui perçu par les travailleurs disposant d'un traitement de base plus élevé. C'est le même mécanisme que celui qui fait qu'à l'échelle de l'économie toute entière, les pauvres s'appauvrissent de plus en plus.

Les prochaines statistiques sur les revenus ne seront encourageantes pour les femmes que dans la mesure où ces dernières auront réussi à faire réévaluer leur travail ou auront accédé à des emplois plus rémunérateurs. Dans les deux cas il faudra aussi que la société en général se rende compte que les femmes ne travaillent pas par plaisir mais bien par nécessité, tout comme les hommes.

### Les femmes au travail

Si certaines personnes que vous connaissez s'obstinent encore sur la question de savoir si la place de la "Femme" doit être auprès de ses enfants ou sur le marché du travail, nous vous suggérons de leur montrer cette illustration conçue par CSF-Recherche à partir des chiffres du dernier recensement. Elle permet de voir rapidement où en sont les femmes aujourd'hui face à ces deux fonctions: travail et maternité.

On y découvre qu'au Québec en 1971, il y avait dans la population féminine adulte **autant** de travailleuses salariées que de mères (femmes ayant au moins un enfant de moins de 15 ans). Ces groupes représentaient chacun 35% des femmes.

De plus, les deux catégories se recoupent par environ un quart de leurs effectifs. C'est-à-dire qu'une mère sur quatre est en même temps sur le marché du travail, et qu'une travailleuse sur quatre est en même temps mère de famille.

# “PROJET POUR LES FEMMES”

## LE PROGRAMME DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA CONDITION FÉMININE

Le Comité du Travail Féminin a, depuis sa création, fait de nombreuses propositions aux différentes administrations et organismes compétents sur les problèmes qui touchent à la formation, à l'activité et à la promotion professionnelle des femmes.

Mme Françoise GIROUD, Secrétaire d'Etat à la Condition Féminine, a bien entendu été tenue au courant des différents travaux et propositions du Comité et son programme fait une large place au travail des femmes.

Dans l'exposé des motifs, Mme Françoise GIROUD précise qu'il s'agit de donner aux femmes les moyens de leur autonomie, de les reconnaître à la pratique comme équivalentes aux hommes en droits et en devoirs, de créer les conditions nécessaires à la pratique de cette équivalence, de faire de toute femme une personne sociale, "ce qu'est l'homme le plus humble".

Parmi les 101 mesures présentées au Conseil des Ministres, 80 ont été retenues. On peut noter

- Introduction dans le premier cycle secondaire pour filles et garçons de travaux manuels et technologiques obligatoires (dactylographie, utilisation d'une console d'ordinateur, cours de cuisine, de couture...).

- Information hebdomadaire en classe sur les conséquences du choix des filières et la réalité de l'emploi féminin.

- Accueil des jeunes filles, qui n'ont pas reçu une qualification les orientant vers des emplois existants, dans des stages de formation professionnelle les dirigeant vers les branches industrielles en développement.

- Remise en ordre des classifications professionnelles et des coefficients hiérarchiques contenus dans les conventions collectives pour les travailleuses manuelles.

- Interdiction faite à l'Etat de conclure un marché avec une entreprise qui a fait l'objet d'une condamnation pour infraction à la loi sur l'égalité des salaires et à la loi du 11 juillet 1975 sur l'égalité des sexes.

- Propositions pour faciliter la promotion des femmes dans la fonction publique.

- Elaboration d'un statut pour l'épouse du commerçant ou de l'artisan à partir des possibilités qu'ouvrent le droit du commerce et celui des sociétés.

- Possibilité de choix entre une imposition commune ou séparée.

- Congé de deux ans non rémunéré accordé à la mère à l'issue du congé de maternité avec droit de réintégration dans l'entreprise à un poste équivalent à celui précédemment occupé. A défaut, il pourrait donner lieu à licenciement dans les conditions du droit commun.

- Congé de maternité pour les agricultrices sous forme d'une indemnité forfaitaire.

- Généralisation du congé parental pour soigner un enfant malade.

- Allocation à toute mère d'un enfant de moins de 3 ans qu'elle travaille ou non: le montant et les modalités en seront fixés lorsque la réalisation de cette mesure sera possible.

- Mise en oeuvre d'un centre fonctionnel d'organisation de gardes d'enfants.

- Représentation substantielle de femmes dans les conseils d'administration des organismes promoteurs de logements locaux.

- Obligation pour tout constructeur de consacrer au moins 0,75 m<sup>2</sup> par logement à un local collectif à l'usage des enfants.

- Attribution aux deux parents du versement des prestations familiales.

- Pas plus de 75% de candidats du même sexe sur les listes composées à l'occasion des élections municipales.

- Multiplication d'actions spécifiques d'orientation et de formation sur tout le territoire pour les femmes désirant retravailler après avoir élevé leurs enfants.

- Généralisation du partage de la pension de réversion entre la veuve et la divorcée non remariée chaque fois, du moins, que le divorce est prononcé aux torts de l'époux.



## les éditions du remue-ménage

Casier postal 607, succursale C, Montréal

*Vient de paraître aux éditions du Remue ménage:*

### **Sorcières, sages femmes et infirmières une histoire des femmes et de la médecine par Barbara Ehrenreich et Deirdre English**

80 pages

en vente partout, \$3.25

C'est le second volume que publient les éditions du Remue-ménage. C'est une très intéressante traduction de l'américain qui resitue le rôle des femmes dans la médecine et le rôle du médecin dans la société.

Une première partie remonte aux sorcières du Moyen Age. Elle explique comment la chasse aux sorcières, loin d'être ce qu'on nous a présenté dans nos livres d'histoire, à savoir une lutte de la Science contre l'ignorance et la superstition, est en fait une lutte d'intérêts entre divers groupes sociaux, une lutte de classes: les médecins, des hommes issus de la bourgeoisie pour la plupart, entrant en concurrence et exterminant avec l'aide de l'Eglise et de l'Etat, les femmes du peuple qui, de-

puis des siècles, pratiquaient (gratuitement le plus souvent) la médecine. La science médicale n'est née que beaucoup plus tard, fruit de la révolution industrielle et les premiers médecins, ceux qui cautionnèrent l'extermination des sorcières, connaissaient mieux Platon et Aristote que les plantes médicinales ou les problèmes d'accouchements.

La seconde partie du livre, retrace la montée de la profession médicale aux Etats-Unis. Elle montre comment là encore, c'est en écrasant les guérisseuses et les adeptes de différentes théories médicales, avec l'aide du capitalisme naissant et de l'Etat que les médecins réunis au sein de l'A.M.A. ont réussi à obtenir le monopole exclusif de l'"art de guérir". Cette seconde partie montre comment a été "inventé" le métier d'infirmière, métier qui n'existait pas autrefois.

C'est un texte court, de lecture facile qui représente la tendance auto-santé du mouvement féministe américain. Un livre qui remet beaucoup de choses en question et qui ne manquera pas d'intéresser toutes les femmes et plus particulièrement celles qui travaillent dans le domaine de la santé.



Le Cercle des femmes journalistes vient de célébrer son vingt-cinquième anniversaire de fondation et, à cette occasion, a lancé un livre *Vingt-cinq à la une*, édité aux Editions La Presse. Ce livre relate la biographie de 25 journalistes québécoises qui travaillent dans l'information depuis des années.

Sur la photo, Mme Jeanne Sauvé, ministre fédéral des Communications, Renée Rowan, journaliste au *Devoir* (qui figure parmi les 25) et Mme Marie Tétrault-Fontaine (qui a écrit la biographie de Mme Rowan).

Le prix du journalisme Olivar-Asselin 1976 vient d'être attribué à Evelyn Dumas. Journaliste depuis 15 ans, Mme Dumas a travaillé à la *Presse*, au *Devoir*, au *Montreal Star* et au défunt *Jour*. C'est la quatrième fois que ce prix est attribué à une femme. Germaine Bernier l'avait obtenu en 1962; Judith Jasmin, en 1972; et Lysiane Gagnon, en 1975.

### Sans commentaires...

(Publié dans les nouvelles de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, juillet 1976.)

- FONCTION:** Bibliothécaire professionnel masculin - chercheur - poste pigiste (contractuel 2 août 1976 - 10 juin 1977)
- ENDROIT:** Radio-Québec à Montréal.
- EXIGENCES:** Dynamique - facilité d'expression - expérience si possible - connaissance des bibliothèques d'enfants, des bibliothèques scolaires primaires et secondaires - devra passer à la T.V.
- SALAIRE:** Selon les normes de la Commission de la Fonction publique du Québec.
- S'ADRESSER A:** Madame Claudette Bonin  
Télé-ressources  
Radio-Québec  
Montréal, Qué.

### Réaction de la FFO

Montréal, le 6 octobre 1976

Mme Claudette Bonin,  
Télé-ressources,  
Radio-Québec,  
Montréal, Qué.

Chère Madame Bonin,

Votre offre d'emploi récente concernant l'engagement d'un Bibliothécaire professionnel **masculin** a été portée, cette semaine, à l'attention de la Fédération des femmes du Québec.

Il est étonnant que pour un poste tombant sous les normes de la Commission de la fonction publique du Québec, le sexe fasse encore parti des critères de sélection. Il est d'autant plus étonnant qu'un poste ainsi défini soit offert par Radio-Québec, qui se veut à l'avant-garde du développement de notre société et qui manifeste dans ce cas-ci un comportement sexiste que nous croyions révolu.

Veuillez croire, Madame, en nos meilleurs sentiments.

Christiane Bacave, secrétaire.

CB/rb

cc: Directeur Général  
Radio-Québec.

**Hommes et femmes, de tout âge, de toute condition, individus et groupes de partout au Québec, vous pouvez vous prévaloir de la charte et vous adresser à**

# **la Commission des droits de la personne du Québec**

entre 9h et 18h30:

360, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1P5; (514) 873-5146;  
Québec; (418) 643-1872.

De partout ailleurs au Québec on peut téléphoner sans frais: 1-800-361-6477.

La *Ligue des droits de l'homme* a produit un document de réflexion et de sensibilisation: "*La fin de la vie privée? Nouvelle atteinte aux droits à la vie privée, à la confidentialité, au secret professionnel.*" Pour renseignements s'adresser à la Ligne, au 3836 rue Saint-Hubert. Au téléphone: 844-2815.

## LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME ADRESSE UNE DEMANDE D'ENQUETE A LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

Québec, le 23 septembre 1976 - Dans une lettre adressée au Président de la Commission des droits de la personne, M. René Hurlbise, le Conseil du statut de la femme demande formellement d'instituer une enquête sur les pratiques des journaux du Québec quant aux offres d'emploi s'adressant exclusivement aux hommes ou aux femmes. Il s'agit d'une pratique qui contrevient à l'article 11 de la Charte des droits et libertés de la personne dont l'entrée en vigueur date du 28 juin 1976.

Le CSF, un organisme voué au respect et à la promotion des droits de la femme au Québec, entreprend cette démarche au nom d'une collectivité, les femmes du Québec qui sont lésées dans leurs droits d'accès égal aux emplois offerts dans les rubriques des annonces classées des journaux.

Déjà le 3 octobre 1975, le CSF avait fait parvenir aux principaux quotidiens du Québec une lettre les informant des dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne en ce qui concerne les petites annonces. On y incitait la direction de ces journaux à agir immédiatement et à ne pas attendre la mise en vigueur de la loi pour éliminer les formules discriminatoires de leurs pages.

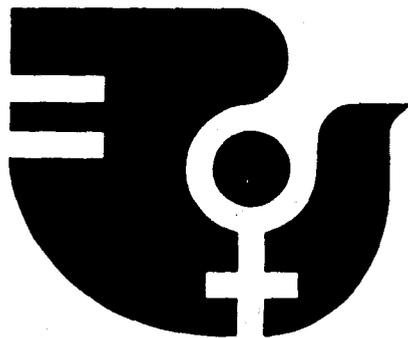
Tous les journaux sauf la Gazette de Montréal qui s'était alors déjà conformé aux dispositions de la loi ont répondu qu'ils attendaient cette mise en vigueur pour

changer leur formulation.

L'Association des quotidiens du Québec avait également assuré le CSF qu'ils informeraient leurs membres dès la promulgation de la loi et que ceux-ci s'y conformeraient sûrement. Or depuis l'entrée en vigueur de la loi une vérification des principaux quotidiens du Québec a permis de constater que seuls quelques quotidiens se sont conformés aux dispositions de la loi.

Il est à noter qu'il y a longtemps qu'une telle pratique est illégale aux Etats-Unis et le Québec est l'une des dernières provinces à pratiquer encore cette forme de discrimination.

Créé en avril dernier, l'Institut canadien de recherche pour l'avancement de la femme (l'ICRAF) a réuni son Conseil d'administration à Montréal, à la mi-octobre. La présidente de l'Institut, Mme Pauline Jewett, recteur de l'Université Simon Fraser de Colombie-Britannique, a fait remarqué que la création de cet organisme est un précédent mondial. Une campagne de recrutement devrait être lancée au cours des prochaines semaines. La cotisation est de \$10 pour un individu et de \$100 pour les associations. Chèques et mandats doit être faits à l'ordre de l'Institut canadien de recherche pour l'avancement de la femme, Porte 415, 151, rue Stater, Ottawa (Ontario), K1P 5H3.



**ÉGALITÉ — DÉVELOPPEMENT — PAIX**

Ces cartes de correspondance  
sont en vente au Secrétariat de la  
FFQ. (1600 rue Berri, pièce 3115,  
tél. 844-6898).

# Du côté de la librairie des femmes d'ici

La semaine-anniversaire de la librairie des femmes d'ici, qui s'est tenue du 1er au 6 novembre, a dépassé en succès toutes les espérances des trois libraires: Claude, Lise et Thérèse. En effet, les femmes sont venues et nombreuses. Représentatives de divers milieux, d'âge et de formation bien différents, elles étaient là, présentes et enfin participantes... enfin plus muettes...

Chaque jour, deux rencontres avaient été prévu au cours desquelles un thème était discuté. Solidarité, oppression, sexualité, féminisme, pouvoir, fossé hommes/femmes, engagement, peur, conséquences, difficultés, échecs, lutte... tous ces mots, soudainement, se sont mis à vivre, n'ont plus été justement que des mots galvaudés, usés à la corde. C'étaient des réalités vivantes avec lesquelles, chaque minute de chaque jour, les femmes se collètent. Plus ou moins, selon leurs conditions de vie, leurs exigences, leur entourage, leur démarche. Mais souvent plus que moins.

Ce 5 novembre au midi, il était fort émouvant de se retrouver dans la petite librairie de la rue Rachel et d'entendre les témoignages de cette toute jeune femme d'ouvrier: "Quand tu prends soudainement conscience de tout ça... tu ne peux plus vivre comme avant. Tout est perçu en fonction de cette nouvelle conscience. Et brusquement tu te retrouves très seule dans ton milieu... mais tu n'as pas le choix, tu ne peux retourner en arrière... c'est la REVELATION quoi!"; ou celui de cette femme un peu plus âgée, venant de toute évidence d'un milieu aisé, dire: "Mais, autour de moi, on ne comprend pas que je vienne ici, même ma meilleure amie ne comprend pas. Mon mari doit avoir une maîtresse, mes enfants doivent se droguer, je dois être en pleine ménopause... Il faut qu'il y ait une raison extérieure, c'est pas possible que lucidement je choisisse de venir participer à cette semaine." Et combien d'autres qu'il serait impossible de tout rapporter ici...

A la fin de la semaine, les femmes ne s'étaient pas tout dit. Ce qui, concrètement, a donné naissance aux rencontres qui ont maintenant lieu tous les mercredis soirs, à 19 heures, à la librairie même.

C'est à suivre...  
M.R.  
La librairie est située au 375 est de la rue Rachel, à Montréal, 843-6273.

# Ville d'Anjou reconnait la contribution des femmes à la construction du Québec

En avril dernier, au cours d'une assemblée hebdomadaire du Conseil municipal de Ville d'Anjou à laquelle assistait, comme elle le fait depuis un an, Lucille Rinfret, vice-présidente de la Fédération (statuts et règlements), il fut question d'ouvrir de nouvelles rues. Les noms suggérés pour les identifier n'avaient aucune signification pour elle. Elle eut alors l'audace... de suggérer aux membres du Conseil de choisir des noms de Canadiennes s'étant distinguées par leur engagement dans différents domaines. Comme le maire et les conseillers reçoivent très bien les suggestions des citoyens, on lui demanda de préparer une liste de noms susceptibles d'être retenus. Parmi les 12 noms soumis, on décida de choisir les suivants:

RENAUDE LAPOINTE, première Canadienne française  
Président du Sénat;

MARIANA B. JODOIN, première Canadienne française  
Sénateur;

MARIE-GERIN LAJOIE, (mère et fille) fondatrice du premier Collège d'enseignement supérieur pour jeunes filles, et première bachelière canadienne-française (fille); fondatrice de la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste (mère);

THERESE CASGRAIN, fondatrice de la Fédération des Femmes du Québec;

JUSTINE LACOSTE, fondatrice de l'Hôpital Ste-Justine;

JUDITH JASMIN, journaliste.

En septembre, dans le cadre du FESTIVAL DES PLUIES, alors que la journée du 29 était consacrée aux femmes, les autorités municipales ont invité ces personnalités féminines, ou des membres de leur famille, à venir recevoir les hommages de la Ville d'Anjou.

Pour cette occasion, le maire Jean Corbeil nomma Lucille Rinfret, Maire pour la journée. Elle eut donc le plaisir de recevoir à l'Hôtel de Ville, pour la signature du Livre d'or et un léger buffet, Mesdames Renaude Lapointe, Mariana B. Jodoin, Thérèse Casgrain, Lucille Gérin-Lajoie Léger, Fernande Lacoste-Robitaille et Amédée Jasmin; ces trois dernières, remplaçant Marie-Gérin Lajoie, Justine Lacoste et Judith Jasmin. Monsieur Corbeil remit ensuite à chacune d'elles, une très belle plaque-souvenir. Toutes six ont semblé apprécier grandement l'initiative de Ville d'Anjou.

Quant aux citoyens de Ville d'Anjou, quand ils circuleront dans ces rues, une partie de notre histoire traversera sûrement leur esprit.

Puissent plusieurs autres municipalités suivre cet exemple. Il est grand temps que soit reconnu le travail accompli par ces femmes, pour nous ouvrir la voie.

*Michèle Jean a collaboré à l'exécution de ce projet en suggérant des noms de femmes et en compilant des notices biographiques.*

## **SOMMAIRE**

**Editorial**

*Ghislaine Patry-Buisson*

**Dossier/Elections provinciales**

**Nouvelles du Conseil d'administration**

**Conseils régionaux: Montréal**

**Cantons de l'Est**

**Thetford Mines**

**Québec**

**Saguenay/Lac Saint-Jean**

**Associations**

**Opération Droits Humains**

**Publications**

**Du côté de la librairie des femmes d'ici**

**Quand les rues de Ville d'Anjou se donnent de nouveaux noms**

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec  
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada

Comité du bulletin: Monique Roy, rédactrice en chef, Michèle Jean et Christiane Bacave

Le bulletin de la FFQ paraît six fois l'an entre septembre et juin et est publié grâce à une subvention du fonds spécial du Ministre chargé de la Situation de la femme, M. Marc Lalonde.

Lithographié par Journal Offset Inc.  
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent